



RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER
Ligue Bourgogne Franche-Comté de Basket-Ball
Saison 2021-2022

RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER
U15F

ARTICLE 1 : Épreuves

La Ligue de Bourgogne Franche Comté de Basket Ball organise un championnat pour la catégorie **U15F réunissant 8 équipes qui se rencontreront en rencontres aller et retour.**

ARTICLE 2 : Championnat

Il est ouvert aux équipes régulièrement qualifiées pour cette compétition par l'ETR

ARTICLE 3 : Système de l'épreuve

Le championnat se déroule en trois phases

Phase 1 :

Les équipes sont réparties en 1 poules de 7 équipes disputant des rencontres aller-retour.

Phase 2 :

Les équipes sont réparties en 2 poules disputant des rencontres aller-retour.

Une poule de 3 en aller-retour.

Une poule de 4 en aller-retour

Phase 3 :

Un plateau de 4 équipes : les 1 et 2 de la poule A et les 1 et 2 de la poule B.

Un plateau de 3 équipes : la 3 de la poule A et les 3,4 de la poule B.

Le titre de champion de BOURGOGNE FRANCHE COMTE est attribué à l'équipe classée 1^{ère} du premier plateau de la phase 3 à l'issue du championnat.

ARTICLE 4 : Classements

Les classements sont établis conformément aux règles édictées par la FIBA

ARTICLE 5 : Horaire des rencontres

L'heure officielle des rencontres est fixée au samedi à 15h00